

Province de
Luxembourg
Arrondissement de
Marche-en-Famenne

COMMUNE
de



6960
MANHAY

UN JOB ETUDIANT AU SEIN DE NOTRE ADMINISTRATION VOUS INTERESSE ?

Chaque année, de nombreuses candidatures nous parviennent. Aussi, afin de pouvoir satisfaire le plus grand nombre d'étudiants, les règles suivantes sont appliquées :

- Généralement, les étudiant(e)s sont engagé(e)s **durant les congés d'été**. En fonction de la période, la durée des contrats est fixée à **minimum deux semaines et maximum 1 mois** scindables (voir détails sur les périodes dans le tableau ci-après)
- **Un seul enfant par ménage** sera accepté.
- **Priorité** est donnée aux jeunes domicilié(e)s dans la commune ou dont les parents travaillent pour l'administration communale ou le CPAS de Manhay

Comment postuler ?

En fonction du travail que vous souhaitez effectuer, il est impératif de :

1. Compléter selon le cas, soit le [formulaire de candidature \(Commune\)](#) soit le [formulaire de candidature \(Plaines\)](#) tous deux disponibles sur le site internet (www.manhay.be)
2. Transmettre le formulaire de candidature pour la Commune, soit par courrier papier au Collège communal, Voie de la Libération, 4 - 6960 MANHAY soit par mail à l'adresse college@manhay.org ou ressourceshumaines@manhay.org **accompagné de l'attestation de l'année scolaire en cours**.

Le formulaire de candidature pour les Plaines est à transmettre, soit par courrier papier à Madame Maureen LOUIS, Coordinatrice Accueil Temps Libre, Rue du Vicinal 4, 6960 MANHAY soit par mail à l'adresse : coordi.enfance@manhay.org **accompagné de l'attestation de l'année scolaire en cours**.

Détail des périodes proposées :

PERIODES	DATES	DATE LIMITE RENTREE DES CANDIDATURES
Période A « Été 1 »	Du 08/07/2024 au 12/07/2024 Plaines	24/05/2024
Période B « Été 2 »	Du 15/07/2024 au 19/07/2024 Plaines	24/05/2024
Période C « Été 3 »	Du 22/07/2024 au 26/07/2024 Plaines	24/05/2024
Période D « Été 4 »	Du 29/07/2024 au 02/08/2024	24/05/2024
Période E « Été 5 »	Du 05/08/2024 au 09/08/2024	24/05/2024
Période F « Été 6 »	Du 12/08/2024 au 16/08/2024	24/05/2024
Période G « Été 7 »	Du 19/08/2024 au 23/08/2024	24/05/2024
Période H « Bibliothèque »	Du 12/08/2024 au 24/08/2024	24/05/2024

Attention excepté Bibliothèque du 12/08/2024 au 24/08/2024(5j/s-samedi inclus)

ATTENTION : LES CANDIDATURES TARDIVES NE SERONT PAS PRISES EN COMPTE

./..

Les emplois proposés :

Etudiant(e)s au Service Travaux

Conditions : Être âgé(e) de 16 ans au moins

Etudiant(e)s aux plaines de vacances (places limitées)

Règles et conditions : Être âgé(e) de 16 ans au moins

Produire un extrait de casier judiciaire (Modèle 596.2 -contacts avec mineurs)

Priorité : 1° aux jeunes ayant leur brevet d'animateur ou assimilés ;

2° aux jeunes ayant déjà effectué ces prestations précédemment et/ou dont les études sont en rapport avec l'enfance.

Le travail aux plaines se déroule durant la deuxième semaine des congés de printemps et quatre semaines durant le mois de juillet. Vous pouvez être employé(e)s de 2 à 4 semaines selon les nécessités du service et selon que vous soyez breveté(e) ou non.

Pour plus d'infos, contactez Madame LOUIS au 0490/ 49 44 14.

Etudiant(e)s à la bibliothèque et au fonds d'histoire (2 places seulement)

Conditions : Être âgé(e) de 16 ans au moins

Du 12/08/2024 au 24/08/2024 (bibliothèque + fonds d'histoire)

Et après...

Les étudiants sont soumis à la médecine du travail. A ce titre, ils seront convoqués par le SEPP Mensura pour une consultation. Il leur sera demandé de se rendre, par leurs propres moyens, dans l'un des centres Mensura, à priori celui de Marloie (Marche-en-Famenne) ou de Bastogne.

Le Service du Personnel vous contactera pour vous communiquer la suite accordée à votre candidature (confirmation d'octroi du job, date de signature du contrat, ...).

Lors de la signature du contrat un document reprenant les modalités pratiques vous sera remis (lieu et horaires de travail par exemple).

IMPORTANT :

Un relevé de présence sera effectué, par le responsable du service, en début de chaque journée.

En cas d'absence injustifiée, le jour ne sera pas rémunéré.

Fabienne PREVOT,
Responsable Service du Personnel.

fabienne.prevot@manhay.org

086/45.03.23